



Les Razmokets

# CONCEPT PEDAGOGIQUE

## Partie Parents

LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ VALIDÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CRÈCHE.

31/08/2022

# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>ORGANIGRAMME .....</b>	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>Rôle, MISSION ET FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE .....</b>	<b>4</b>
<b>4.</b>	<b>VALEURS DE REFERENCE .....</b>	<b>4</b>
<b>5.</b>	<b>Encadrement et accompagnement pédagogique.....</b>	<b>6</b>
<b>6.</b>	<b>PROCESSUS D'INSCRIPTION et tarification .....</b>	<b>8</b>
<b>7.</b>	<b>OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES PARENTS.....</b>	<b>9</b>
<b>8.</b>	<b>ENTRETIEN ET ADAPTATION.....</b>	<b>12</b>
<b>9.</b>	<b>LES REPAS.....</b>	<b>16</b>
<b>10.</b>	<b>BIBERONS.....</b>	<b>18</b>
<b>11.</b>	<b>SOINS ET HYGIENE .....</b>	<b>19</b>
<b>12.</b>	<b>APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE.....</b>	<b>21</b>
<b>13.</b>	<b>SIESTES .....</b>	<b>22</b>
<b>14.</b>	<b>OBJET TRANSITIONNEL.....</b>	<b>23</b>
<b>15.</b>	<b>JOUETS PERSONNELS .....</b>	<b>24</b>
<b>16.</b>	<b>LES PETITS BOBOS.....</b>	<b>25</b>
<b>17.</b>	<b>RANGEMENTS ET ORGANISATION DES ESPACES .....</b>	<b>26</b>
<b>18.</b>	<b>SYSTÈME DE REFERENCE .....</b>	<b>27</b>
<b>19.</b>	<b>ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS.....</b>	<b>28</b>
<b>20.</b>	<b>MOT DE LA FIN.....</b>	<b>30</b>
<b>21.</b>	<b>Ensemble des protocoles, processus, chartes et ANNEXES.....</b>	<b>31</b>
<b>A.</b>	<b>DEROULEMENT TYPE D'UNE JOURNEE A LA CRECHE .....</b>	<b>32</b>

## 1. INTRODUCTION

Ce projet éducatif a été réalisé par l'équipe éducative au printemps 2019. L'équipe s'est séparée en 3 groupes et chaque groupe a mené une réflexion sur les différentes thématiques d'accueil en crèche. Le projet a ensuite été validé par l'équipe éducative ainsi que par les membres de La Commission de surveillance.

Durant la période du Covid-19, entre mars et mai 2020, nous avons réfléchi, discuté et modifié ce document pour en arriver à la version actuelle.

Afin de simplifier la lecture, le féminin est utilisé dans le présent formulaire pour désigner les deux genres.

Ce projet évolue au fil des années, il est considéré comme étant « vivant » et de ce fait, doit évoluer. L'équipe éducative peut à tout moment l'analyser et demander des ajustements.

La crèche les Razmokets est devenue une structure d'accueil communale en 2012. Suivant l'évolution de la société, elle s'est peu à peu agrandie.

Elle a dû déménager en fin d'année 2018 pour des locaux plus grands et peut, dès lors, accueillir 18 enfants au maximum par jour.

Selon le déroulement de la journée, les enfants sont séparés en 4 groupes d'après le développement de chaque enfant ainsi que ses compétences. Voici les différents groupes d'une journée type

- Le groupe des Crocodiles pour les enfants de 3 mois à 16-18 mois environ.
- Le groupe des Kangourous pour les enfants de 17-19 mois à 30 mois environ.
- Le groupe des Girafons pour les enfants de 2 <sup>1/2</sup> à 3 <sup>1/2</sup> ans environ.
- Le groupe des Girafes pour les enfants de 3 <sup>1/2</sup> ans environ jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire.

2

Pour respecter au mieux les besoins de chaque enfant, le groupe des Crocodiles est accueilli à l'étage et est séparé, la plupart du temps, des autres groupes. Ces derniers, soit les groupes des Kangourous, des Girafons et des Girafes, partagent le même espace de vie au rez-de-chaussée. Néanmoins, le groupe des Kangourous peuvent bénéficier d'une salle à leur disposition afin de réaliser des activités selon leurs développements.

Dates et heures d'ouverture :

La crèche est ouverte 235 jours par an. Elle ouvre du lundi au vendredi de 6h45 à 18h15.

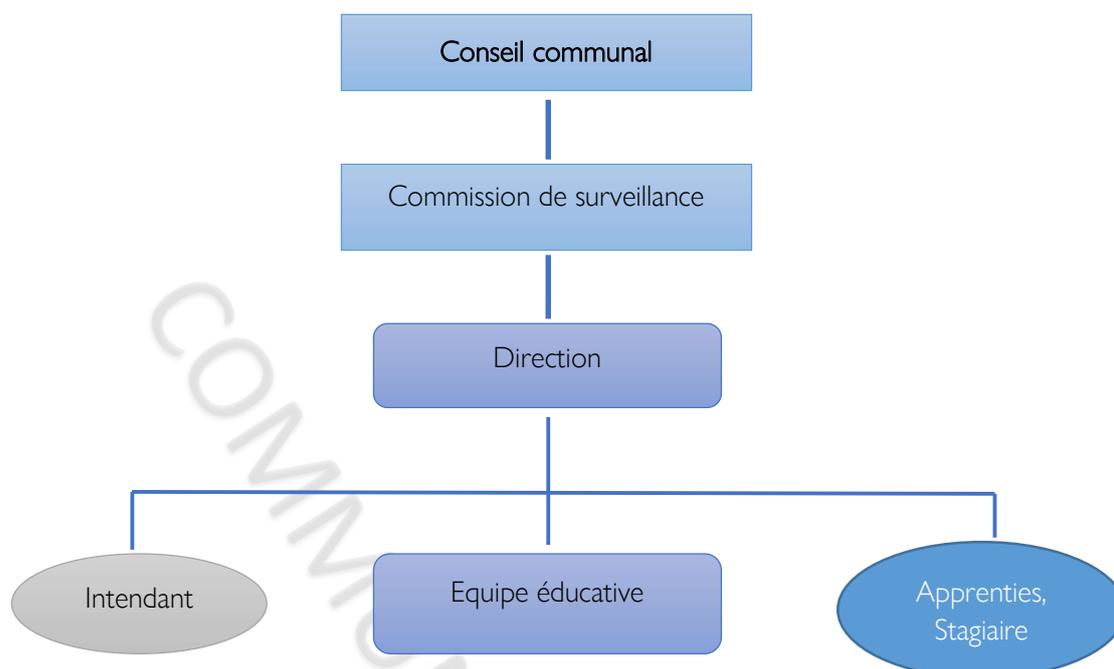
La crèche ferme une heure avant (17h15) la veille des jours fériés.

Les parents doivent arriver à **18h00 au plus tard** afin d'avoir le temps de recevoir les transmissions de l'équipe sur la journée de son enfant et d'avoir le temps de l'habiller avant 18h15.

Les dates de fermetures annuelles sont annoncées à la fin de l'année, pour l'année suivante. La liste des vacances et jours fériés se trouve sur le site internet [www.sonvilier.ch](http://www.sonvilier.ch)

Les parents sont priés de nous annoncer les absences de leur enfant (vacances ou maladie) dès qu'ils ont l'information. Ceci nous permettra de nous d'organiser au mieux l'accueil de tous les enfants.

## 2. ORGANIGRAMME



L'équipe éducative est actuellement composée de :

1 Directrice	Juliane Gaudenzi	60%
5 ASE	Eva Baer	80%
	Agnès Jeanneret	80%
	Loan Schoeni	80%
	Tirtsä Zürcher	70%
	Laetitia Jacot	20 %
3 Apprenties	Formation sur 3 ans	

Nous avons également un pool de remplacement sur appel.

Durant les heures creuses, notamment entre 12h30 et 14h30, l'équipe éducative travaille à effectifs réduits afin de laisser un moment de pause à chacune d'entre elles. Cependant, elles sont immédiatement à disposition en cas de besoin, restant dans les locaux de la crèche.

Dans la mesure du possible, l'absence de la direction est planifiée et organisée en avance. Cependant, en cas d'urgence, l'éducatrice prendra le relais.

Une absence de longue durée sera discutée et organisée par le Responsable de dicastère de la crèche.

### 3. RÔLE, MISSION ET FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE

La mission première de la Crèche est d'offrir un accueil professionnel de qualité aux enfants et aux parents résidant sur la Commune de Sonvilier et environs. Pour cela, nous disposons de plusieurs outils professionnels :

- Des **activités diversifiées et adaptées** au stade de développement de l'enfant, qui favorisent son développement global et son autonomie.
- Une **équipe formée** permettant d'assurer le bien-être physique, psychique et relationnel de l'enfant, tout en respectant son intégrité, en ajustant au quotidien son action notamment en séparant les enfants par petits groupes d'âge.
- Des **moyens de communication** permettant les échanges quotidiens lors de l'accueil et du départ de l'enfant et d'autres échanges plus ponctuels lors d'entretiens. Ceci permet d'effectuer un travail de partenariat avec les parents, le réseau familial et les différents partenaires qui gravitent autour de la famille. Un suivi individuel régulier avec les parents est également indispensable pour une bonne collaboration.
- Des **outils d'observation**, afin de suivre au mieux le développement de l'enfant, de répondre au mieux à ses besoins, et si cela s'avère nécessaire, de signaler aux parents un éventuel développement atypique de leur enfant.
- Un **système de référence** qui permet à une professionnelle d'être plus engagée que les autres sur le plan relationnel avec l'enfant et sa famille. Dès l'entrée de l'enfant à la crèche, l'éducatrice-référente va faire connaissance avec l'enfant et ses parents lors de l'entretien parental. Elle le suivra ensuite lors de la période d'intégration, puis sera attentive à son développement, son comportement, ses relations, ses compétences afin de faire des observations précises et pouvoir les retransmettre lors d'entretiens avec les parents ou d'autres professionnels entourant l'enfant. C'est elle qui entretient le lien de confiance avec la famille.

Comme le relève le Conseil Fédéral<sup>1</sup>, les établissements d'accueil de la petite enfance ont un rôle primordial dans la politique sociale : *« Elle (la politique de la petite enfance) contribue à ce que les enfants grandissent sainement et en toute sécurité, pour qu'ils puissent plus tard prendre part à la vie sociale et au monde du travail. »*. Nous avons pour rôle de *« renforcer les bases du développement des enfants »* « pour que chaque enfant puisse exploiter tout son potentiel au cours de son développement ».

De ce fait, la crèche offre non seulement un accueil des enfants, mais aussi un lieu de socialisation, de soutien à la découverte et à son développement. De plus, elle offre à la famille une possibilité de co-éducation, de soutien et de conseil. En effet, nous avons des formations théoriques et l'expérience du terrain qui permettent d'accompagner au mieux l'enfant dans son évolution et sa famille dans son rôle éducatif. Nous sommes compétentes dans les domaines variés liés au développement de l'enfant et l'éducation tels que : l'alimentation, le sommeil, la motricité, la cognition, le langage, l'acquisition de la propreté, le psychosocial, le psychoaffectif, ainsi que pour accompagner les familles dans tous les événements que l'enfant peut avoir à traverser dans sa vie : maladie, arrivée d'un petit frère ou petite sœur, comportements problématiques, etc.

Les rôles et missions de chaque employée de la crèche sont définis dans leur contrat et cahier des charges.

---

<sup>1</sup> [Politique de la petite enfance et rôle de la Confédération : état des lieux \(admin.ch\)](#)

#### 4. VALEURS DE REFERENCE

Afin de collaborer et d'accompagner au mieux les enfants et leur famille, nous avons relevé 6 valeurs essentielles à notre Crèche les Razmokets :

##### **Respect :**

Peut être défini comme une attitude visant à ne pas porter atteinte à l'intégrité d'autrui. Sentiment de considération envers quelqu'un et qui porte à le traiter avec des égards particuliers, manifestation de ces égards.

##### **Bienvveillance :**

Capacité à se montrer indulgent, faire preuve d'attention et d'égard envers autrui d'une manière désintéressée et compréhensive.

##### **Collaboration :**

La collaboration est un processus pour lequel deux ou plusieurs personnes s'associent pour réaliser un travail ou réfléchir ensemble pour atteindre un objectif commun.

##### **Partage :**

Le partage consiste à mettre en commun des expériences que chaque partie concernée enrichit par ses connaissances et ses pratiques. Fait de partager avec quelqu'un.

##### **Tolérance :**

Capacité à accepter ce que l'on désapprouverait selon nos propres valeurs.

##### **Politesse :**

Ensemble de règles qui régissent le comportement, le langage à adopter dans une société, le fait et la manière d'observer ces usages.

## 5. ENCADREMENT ET ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Chaque groupe est encadré par un ou plusieurs membres du personnel en répondant aux normes établies par l'OPIS<sup>2</sup> (Ordonnance sur les prestations d'insertion sociale). La plupart du temps, nous sommes même au-delà de ces normes afin de proposer un accueil qui respecte le rythme, l'évolution ainsi que les compétences de l'enfant. Le personnel a des jours de présence relativement stable afin que les enfants puissent évoluer dans un environnement sécurisant.

Durant l'année scolaire 2021-2022, nous intégrons à notre pratique le **langage des signes bébés** comme soutien à la communication. Ceci permet aux enfants n'ayant pas encore acquis le langage oral ou aux enfants allophones de pouvoir communiquer à l'aide de gestes simples.

Sans cesse, l'équipe remet en question ses pratiques pédagogiques. En 2021, nous avons notamment discuté de notre approche des « **douces violences** » comme peut l'exposer, notamment, Christine Schuhl dans plusieurs de ses œuvres. Toute l'équipe éducative a également suivi une formation intitulée « **Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent** » mise en place d'après le livre éponyme de Adele Faber et Elaine Mazlish. Tout ceci dans le but d'unir l'équipe sur une même ligne pédagogique en se basant sur un accompagnement de bienveillance, d'empathie, de confiance, d'écoute et de bienveillance.

En 2019, l'équipe s'est formée au **portage en crèche**. De ce fait, l'équipe est à même d'utiliser un porte-bébé respectant la physiologie de l'enfant, lorsqu'elle en ressent le besoin pour le bien-être de l'enfant.

Dans le groupe des Crocodiles, nous veillons à tendre au plus près du concept de « **motricité libre** » mis en avant notamment par la pédagogie Loczy. Cela part du principe que l'enfant est capable de développer ses compétences motrices de manière autonome, sans qu'il n'y ait besoin d'une intervention directe de l'adulte.

Pour que cela puisse être possible, il faut que l'enfant soit un maximum au sol dans un environnement qui lui permet d'être en sécurité et d'avoir envie de bouger. Ainsi nous évitons tant que possible de mettre les enfants sous une arche de jeux d'éveil ou dans les transats en dehors des moments de repas. En effet, ces deux objets entravent les mouvements et n'encourage pas l'enfant à bouger. Cela bien évidemment en respectant les besoins de chaque enfant (certains ne sont pas habitués à être au sol à la maison, alors nous nous adaptons à lui pour vivre les transitions entre la maison et la crèche en douceur).

Nous encourageons les enfants à découvrir leurs mouvements par eux-mêmes. De ce fait, nous évitons de mettre un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise auparavant par lui-même (assis entre des coussins ou en le tenant par les mains pour qu'il se mette debout). Cela évite des surtensions musculaires et des accidents car l'enfant ne saura peut-être pas se sortir de cette position. En effet, imaginer que l'on vous pose debout en haut d'un grand poteau au milieu d'un océan, vous seriez crispé, tendu, peut-être apeuré si vous ne savez pas nager et totalement dépendant de la personne qui vous a mis là pour sortir de cette situation sans vous faire mal. Alors que si vous avez nagé jusqu'au poteau, grimpé à celui-ci et que vous vous êtes mis debout par vous-même, il sera bien plus simple et sécurisant pour vous de redescendre.

De plus, nous ne possédons pas de youpala. En effet, cet objet n'est pas réputé bon pour le développement psychomoteur de l'enfant.

Dans nos actions au quotidien, nous nous inspirons également de la pédagogie développée par **Maria Montessori**, souvent résumée par sa célèbre phrase : « Aide-moi à faire seul. ». Pour cela, nous pensons au mieux non seulement l'aménagement de l'espace, mais aussi nos gestes et paroles auprès des enfants afin que les enfants soient le plus autonomes possible. Nous les encourageons à se servir et manger seul à table, à s'habiller et se déshabiller seul au moment des sorties ou de la sieste, à maintenir leur environnement de jeu agréable et propice aux découvertes notamment par le rangement. Pour cela, nous savons nous mettre en

---

<sup>2</sup> [Ordonnance sur les prestations d'insertion sociale \(OPIS\) \(Famille\) Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration - Canton de Berne](#)

retrait et observer l'évolution de chaque enfant afin de savoir lui apporter juste l'aide nécessaire afin qu'il développe au mieux son autonomie. De plus, nous avons mis en place une armoire de jeux autonomes rejoignant les principes de la pédagogie Montessori. Les enfants y ont libre accès et sont particulièrement incités à les utiliser en début d'après-midi après le lever de sieste.

COMMUNE DE SONVILIER

## 6. PROCESSUS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Le premier contact que les parents ont est avec la direction de la crèche. C'est elle qui est à même de dire si une place est disponible pour l'enfant. Elle convient avec les parents des jours, du taux de fréquentation de la crèche ainsi que de la date de début du contrat. La direction enverra, par mail de préférence, le bulletin d'inscription, une feuille de médicament, le règlement de la crèche ainsi que la liste des vacances annuelles. Au retour du bulletin d'inscription, une éducatrice prend contact avec les parents afin de fixer une date pour un entretien.

**De par leur signature sur le bulletin d'inscription, les parents acceptent le règlement de la crèche et tout autre document s'y rapportant, notamment ce concept pédagogique.**

Parallèlement au bulletin d'inscription, les parents doivent se rendre sur le site [www.Kibon.ch](http://www.Kibon.ch) afin de renseigner les informations nécessaires à l'établissement d'un bon de garde.

Si les parents y ont droit, le montant du bon de garde sera déduit de la facture mensuelle.

La tarification est consultable sur le site internet de Sonvilier : [www.sonvilier.ch](http://www.sonvilier.ch)

Lors du premier entretien avec la référente de l'enfant, les parents pourront poser toutes leurs questions. A ce moment-là, les parents auront la possibilité de visiter l'institution et les différents locaux et prendre connaissance du déroulement de la journée et des activités proposées. La référente et les parents planifieront la période d'adaptation de l'enfant, en fonction de son âge, de ses besoins et ceux de sa famille. L'adaptation se déroule avant le début du contrat de l'enfant et est gratuite.

La priorité est donnée aux enfants habitant Sonvilier ainsi qu'aux frères et sœurs des enfants fréquentant déjà la crèche.

## 7. OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES PARENTS

Chaque parent signant le formulaire d'inscription de la crèche déclare avoir pris connaissance du règlement de la crèche et s'engage à en respecter ses conditions. Les parents peuvent demander en tout temps à le consulter.

Afin de créer un environnement sécurisant pour leur enfant et des liens de confiance, les parents sont également tenus de :

- Accompagner son enfant jusqu'au personnel éducatif afin d'échanger les informations spécifiques.
- Echanger les informations importantes dont l'équipe a besoin pour accueillir l'enfant :
  - Est-ce que l'enfant va bien ?
  - A-t-il passé une bonne nuit ?
  - A-t-il mangé, si oui, à quelle heure ? A-t-il changé d'alimentation ?
  - Y a-t-il un événement qui puisse troubler l'enfant ?
  - Quelle est l'heure de départ prévue ?
  - Avec qui l'enfant part-il ?Une personne non inscrite sur le bulletin d'inscription (personne ressource) ne peut pas venir chercher l'enfant.  
L'équipe éducative demandera une pièce d'identité, après avoir été avertie par les parents, lorsqu'une personne ressource autre que les parents viennent chercher l'enfant.
- Prévenir la structure lorsqu'ils n'amènent pas leur enfant à la crèche (maladie, vacances, etc) **le plus rapidement possible**.
- Dire au revoir à leur enfant et instaurer des rituels « naturels » (les parents déshabillent leur enfant à son arrivée, lui mettent ses pantoufles, etc).
- Respecter les consignes lors de maladie.

En tant que professionnelles de l'enfance, nous avons l'expertise et les connaissances de l'enfant de manière général, mais le parent est et restera toujours l'expert de son propre enfant. C'est lui qui le connaît le mieux. C'est au biais d'échanges et de collaboration entre nos connaissances mutuelles que nous pouvons accompagner au mieux l'enfant.

### En cas de maladie :

- Un enfant malade présentant un état fébrile (38°) et/ou un état général mauvais, présentant une maladie contagieuse (ou suspicion) (Covid-19, grippe, conjonctivite, gastro-entérite, pieds-mains-bouche, vomissements, diarrhée...) ne pourra pas être admis dans la structure. Il faut que celui-ci puisse participer à toutes les activités de la crèche, sans restriction.
- Dans le cas d'un enfant ayant de la fièvre le matin et dont les parents ont administré un médicament, ne pourra être admis à la crèche. En effet, la fièvre étant un symptôme d'autres maladies, nous ne pouvons prendre le risque de contaminer les autres enfants ainsi que l'équipe éducative.
- Si un bébé déclare la fièvre durant la journée, nous demandons aux parents de venir le chercher de suite pour son confort de l'enfant et afin d'éviter toute transmissions.
- Si un enfant de plus de 12 mois déclare de la fièvre durant la journée, nous demandons à ce que le parent vienne obligatoirement si l'enfant ne peut suivre les activités de la journée.
- **Les parents doivent signaler s'ils ont déjà administré un médicament à leur enfant (hors paracétamol ou anti inflammatoire contre la fièvre), avant de le conduire à la crèche.** Ceci afin que l'équipe éducative puisse avoir une attention particulière quant au suivi de l'enfant.

- La collaboration avec les parents est **primordiale**. Il faut donc trouver une solution adaptée pour les deux parties, cependant, le bien-être de l'enfant prime ainsi que le risque de contagions pour les autres enfants et équipe éducatives.

Il n'est pas rare de devoir administrer un médicament à un enfant, à la demande des parents. Dans ce cas, il est nécessaire de remplir et signer le formulaire adéquat.

Sur ce document figure le nom du médicament, la posologie, comment administrer le médicament (dans une cuillère, dilué dans de l'eau, etc) et à quel moment (pendant le repas, après,...).

Nous n'administrerons pas un médicament dont la date limite de consommation est dépassée, ou si nous soupçonnons les parents de faire de l'automédication (pour les médicaments délivrés sur ordonnance uniquement).

D'autre part, nos valeurs nous recommandent de ne pas administrer un médicament si l'enfant n'a pas de symptôme. Dès lors, même si un parent nous demande d'administrer un sirop pour la toux par exemple et que l'enfant ne tousse pas du tout, nous ne le lui donnerons pas... Sauf avis médical évidemment.

## 8. SATISFACTION DES PARENTS

La satisfaction des parents nous tient à cœur. Dès lors, nous nous tenons à leur disposition pour toute remarque ou questionnement.

Chaque année, un questionnaire de satisfaction leur est envoyé. Il permet à la direction de constater dans quels domaines il est nécessaire de procéder à des améliorations, dans quels domaines les parents souhaitent des changements.

COMMUNE DE SONVILIER

## 9. ENTRETIEN ET ADAPTATION

### Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir une famille.

Le premier entretien pédagogique permet aux parents de passer du temps au sein du groupe dans un but de transmission des habitudes et des spécificités de leur enfant à la référente responsable de l'adaptation.

Elle permet à l'enfant d'appréhender le lieu d'accueil et le personnel éducatif en compagnie de sa famille. Elle vise la création d'un premier lien de confiance entre l'équipe éducative et la famille, mais également de partager leurs demandes et leurs craintes.

L'adaptation est une période obligatoire et définie pour que l'enfant prenne le temps de découvrir la structure et ses acteurs sans la présence de ses parents. Ce temps permet à l'enfant de faire la connaissance des professionnelles qui l'accueilleront et de ses pairs.

La durée et le déroulement de l'adaptation sont définis au préalable avec les parents mais de manière générale, l'entrée à la structure d'accueil d'un enfant se fait de manière progressive et sa durée variera en fonction du besoin de chacun (parent, enfant et équipe éducative), jusqu'à ce qu'un réel climat de confiance soit établi.

Le premier moment que l'enfant passe dans la structure se déroule sur un temps relativement court pour permettre à l'enfant de vivre ce premier moment sans ses parents de manière la plus plaisante possible. Dans un second temps, selon son âge et ses besoins, l'enfant partagera un moment de repas ou de sieste. Il s'adaptera de cette façon progressivement à ce nouveau lieu. Par la suite, si l'enfant en a besoin, l'adaptation se poursuivra en augmentant le temps au sein de la structure. Sinon, en accord avec les parents, l'enfant commencera son horaire prévu. Dans la mesure du possible, c'est toujours la même éducatrice qui s'occupe de la familiarisation et l'adaptation de l'enfant qui arrive.

L'équipe éducative accorde de l'importance au temps d'adaptation et demande aux parents de respecter ce point. C'est un temps important pour tout le monde afin que l'enfant vive une séparation rassurante dans un environnement d'écoute et d'échange. Le but de cette période est que l'enfant et sa famille créent une relation de confiance avec les professionnelles qui s'occuperont de lui. Le temps d'adaptation est utile non seulement pour l'enfant et ses parents, mais permet également à l'équipe éducative de faire gentiment connaissance avec l'enfant.

- La référente de l'enfant prend contact avec les parents afin de fixer la date de l'entretien parental et les 2 ou 3 périodes d'adaptation.
- Lors de l'entretien parental, si s'avère possible, l'enfant reste avec l'équipe éducative pendant que la référente et les parents partagent les différentes informations.
- La première adaptation dure 2h, dont 30 minutes avec les parents si besoin.
- La deuxième adaptation dure 4-5 heures, avec le repas. L'enfant reste seul.
- La troisième adaptation se fait sur la journée complète. L'enfant reste seul.

Les parents peuvent téléphoner pour se renseigner ou pour se rassurer, de même que la structure doit pouvoir joindre les parents à tout moment et ceci durant toute la durée de sa présence dans la structure. **Le ressenti des parents va influencer la réussite de l'intégration de l'enfant dans la crèche.** C'est la raison pour laquelle le rôle des parents et leurs sentiments sont importants. L'enfant pourra s'épanouir dans la crèche, s'il ressent que ses parents sont en confiance avec le lieu d'accueil et ses acteurs. Le moment de l'adaptation va permettre au personnel éducatif, dans un premier temps, de connaître l'enfant dans sa globalité.

Les parents doivent accepter et respecter le temps d'adaptation. Il est important de les entourer, de les écouter, de les observer, mais également de les soutenir et de les rassurer lors de la séparation. Il est normal d'être inquiet.

Le personnel éducatif doit tout mettre en œuvre par son écoute, son empathie, sa disponibilité afin que les parents puissent nous confier leur enfant le plus sereinement possible.

L'éducatrice va énoncer quelques règles :

- Accompagner son enfant jusqu'au personnel éducatif afin d'échanger les informations spécifiques.
- Prévenir la structure lorsqu'ils n'amènent pas leur enfant à la crèche (maladie, vacances, etc).
- Dire au revoir à leur enfant et instaurer des rituels « naturels » (les parents déshabillent leur enfant à son arrivée, lui mettent ses pantoufles, etc).

Lors de l'entretien, les parents recevront l'adresse du site internet afin de trouver le concept. Ils auront reçu par mail une feuille de médicament, le règlement de la crèche ainsi que la liste des vacances et jours fériés.

Afin d'éviter des pertes, nous souhaitons que chaque objet appartenant à l'enfant (vêtements, doudous, pots d'alimentation, biberon) soit étiqueté. Les parents peuvent commander des étiquettes personnalisables sur des sites internet.

Les heures d'arrivée et de départ sont précisées dans l'Ordonnance d'organisation de la crèche. Il en est de même pour tout dépassement du temps réglementé ainsi que des retards à la fermeture de la crèche.

## 10. ACCUEIL DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN ET DANS LE LIEU DE VIE

### Déroulement d'une journée type

Afin que les enfants puissent anticiper et ordonner leurs journées au sein de la collectivité l'équipe éducative a mis en place **des rituels** dans le déroulement de la journée à la crèche. Le rituel est une action répétée dans le temps quotidiennement. Les enfants n'apprécient pas l'imprévisible. Tous les rituels mis en place servent à structurer la vie quotidienne, et rassurer les enfants. Ces rituels répondent aux besoins des enfants qui ont encore besoin d'accompagnement dans leur apprentissage de la notion du temps. Dans le groupe des Crocodiles, les moments de la journée sont ritualisés (en petit groupe pour les plus grands, et propre à chacun pour les nourrissons). Il y a un processus de la sieste par exemple, durant lequel l'enfant est mis dans un sac de couchage, puis couché et/ou endormi comme à sa propre habitude. Il en va de même pour le moment du repas et du change.

Dans les groupes des Kangourous, Girafons et Girafes, c'est la journée dans sa globalité qui est ritualisée :

### Accueil

Tous les jours, les enfants participent au rituel d'accueil à 9h qui permet de débiter la journée tous ensemble autour de chansons et histoires. Cela permet à l'enfant de prendre conscience du groupe dont il fait partie, d'apprendre les règles sociales (chacun son tour, ne pas couper la parole, etc.). De plus, les chansons et histoires permettent de développer le langage sous différentes formes. A la fin de ce moment, il est annoncé aux enfants le déroulement de la matinée par rapport aux activités prévues.

### Activité ciblée

Après ce moment de regroupement, une activité planifiée avec des objectifs précis et ciblée sur une sphère spécifique du développement est proposée aux enfants. Par le biais de cette activité quotidienne, chaque semaine les enfants peuvent développer leur motricité fine et globale, leur langage, leur cognition et leur développement social et sensoriel. Cela peut être un parcours de motricité, un bricolage, de la pâte à modeler, du transvasement, une activité culinaire etc.

### Sortie

Avant chaque sortie, les enfants sont invités à s'asseoir contre le mur du couloir afin de rappeler le déroulement et les règles de la sortie. Cela permet également à l'adulte de vérifier la présence de chaque enfant pour qu'ils puissent s'habiller tous en même temps. Le retour de promenade est également ritualisé par le déshabillage, proposition d'aller aux toilettes, lavage des mains, puis l'arrivée dans la salle pour passer à table. Cela permet une meilleure hygiène et un moment calme durant le repas (pas besoin de se lever pour aller aux toilettes). Les sorties sont essentielles pour le bon développement de l'enfant. Cela permet d'être à l'air frais, de profiter des rayons du soleil, d'expérimenter de plus grands espaces, d'avoir plus de liberté et moins d'interdits. Les enfants peuvent ainsi courir, et bouger plus librement.

### Sieste

Avant la sieste, une histoire est racontée aux enfants. Ceci permet un retour au calme avant le brossage des dents. Lors de la sieste, les enfants retrouvent leur lit, toujours à la même place. Une personne de l'équipe reste auprès des enfants jusqu'à l'endormissement de chacun et nous diffusons de la musique douce pour inciter à la détente.

## Temps calme

Lors du lever de la sieste, il est proposé aux enfants des jeux calmes tels que des puzzles, jeux de société, jeux de type Montessori ou du jeux libres. Cela leur permet ainsi d'avoir un repère dans le temps et de savoir que d'autres enfants dorment encore. Pour les enfants qui ne dorment plus à la sieste, après un temps de repos, des jeux préscolaires sont également proposés.

## Activité de fin de journée

Après le goûter, nous proposons des activités moins dirigées pour la fin de journée. Cela peut être des histoires, du coloriage, des chansons, un temps de yoga, ou des sorties dans le jardin par exemple. Ces activités sont plus libres, car c'est à ce moment-là que les parents viennent chercher leur enfant. De ce fait, l'enfant se sentira moins coupé dans son activité et sera plus propice à s'arrêter lors de l'arrivée des parents.

## Changes

Nous changeons les couches des enfants dès que le besoin s'en fait ressentir. Cependant, des moments de changes à heures précises sont définis. Ceux-ci rythment le déroulement de la journée.

## Activités et jeux libres

L'équipe éducative veille à proposer des **activités variées**, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, favorisant le développement de l'enfant. Le plaisir et l'intérêt de l'enfant sont primordiaux et privilégiés.

Le rôle de l'équipe éducative est de proposer une palette d'activités permettant aux enfants de s'éveiller. Tous les jours, une activité ciblée sur une sphère du développement différente est planifiée et organisée.

Le **jeu libre et le jeu symbolique** ont une grande place dans notre pratique quotidienne.

**Jeu libre** : Activité menée et choisie par l'enfant.

**Jeu symbolique** : Permet à l'enfant de vivre par le jeu, ce qu'il l'entoure : il joue à faire semblant. Il répète et imite les actions qu'il peut observer au quotidien.

Les jeux libre et symbolique permettent à l'enfant de développer non seulement son imagination, sa créativité, son autonomie, sa prise d'initiative et sa confiance en soi, mais aussi les habilités sociales telles que le développement du langage, la connaissance et la gestion de ses émotions, l'empathie et les règles de vie de société.

En complément des jeux libres et symboliques, nous mettons régulièrement en place des mois thématiques en lien avec la saison et/ou les événements au cours de l'année. Lors de ces mois thématiques, nous avons l'occasion de proposer des activités plus dirigées telles que des bricolages ou d'apprendre des chansons ou comptines en lien avec le thème du mois..

## 11. LES REPAS

Les repas des enfants de 4 mois à 1 an (voir plus) doivent être apportés par les parents (purée, compote, lait et biberon).

Cependant, nous demandons que les nourrissons ne pouvant pas (encore) boire leur biberon seul, en ait eu un premier à la maison avant de venir à la crèche.

Pour les repas solides, les enfants de 4 mois à un an sont installés dans un relax, une chaise haute ou une chaise cocon, selon leur développement. Les biberons sont donnés dans les bras d'un adulte.

Nous sommes ouverts à la DME (diversification alimentaire menée par l'enfant) pour autant que l'enfant sache se mettre assis tout seul et que cette pratique ait été déjà mise en place à la maison avec succès. Les aliments proposés en DME doivent être préparés par les parents.

Nous ne proposons pas de repas lorsque le bébé ne montre pas de signe de faim (biberon, yaourt, fruits, légumes...). Nous attendons que celui-ci manifeste sa faim.

En effet, les enfants de cet âge-là doivent apprendre la faim afin de réguler leur appétit. Si l'adulte lui propose sans cesse une nourriture ou un biberon, le bébé ne pourra pas expérimenter cet aspect-là de l'alimentation.

Nous avons la formation et les connaissances nécessaires pour vous conseiller au sujet de l'alimentation de votre enfant. N'hésitez pas à demander des renseignements, des conseils, des avis.

Les enfants plus grands sont assis sur des chaises et autour de tables adaptées à leur grandeur.

Avant les repas, chaque enfant se lave les mains. Durant le repas, les enfants utilisent de la vaisselle en porcelaine et se servent et mangent seuls. Ceci permet de favoriser leur autonomie et leur permet de se responsabiliser. Nous ne forçons aucun enfant à manger, mais nous les incitons à goûter chaque catégorie d'aliment.

Petit-déjeuner :

Les enfants peuvent bénéficier du petit-déjeuner de 8h00 à 8h30. Pour se faire, l'arrivée de l'enfant doit se faire avant 8h10. Dans le cas contraire, le petit-déjeuner doit être pris à la maison.

Le petit-déjeuner est composé de :

- Pain
- Confiture
- Beurre
- Fromage frais
- Fruits
- Tisane
- Lait

Dîner :

Pour les enfants plus âgés, L'hospice du Pré-aux-Boeufs livrent les repas, à 11h15. Le menu est imagé à l'entrée de la crèche.

Le Pré-aux-Boeufs n'utilise aucun pesticide pour leurs fruits et légumes. La viande provient en grande majorité de leur production. Le bétail est nourri de façon « saine ». Le poisson est du poisson frais, en grande partie.

Collations :

Une collation variée et équilibrée est proposée aux enfants vers 16h00.

Nous sommes dans une démarche de limitation du sucre. De ce fait, nous leur proposons des collations le moins sucrées possible.

Nous faisons de temps à autre des activités cuisine avec le groupe des Girafes. En général, nous cuisinons des pâtisseries pour le goûter, dans lesquelles les fruits sont privilégiés.

Anniversaire :

Nous acceptons avec plaisir un gâteau pour l'anniversaire de votre enfant. Cependant, il est indispensable de nous faire une liste des ingrédients le composant afin de prévenir une éventuelle allergie ou intolérance d'un enfant.

## 12. BIBERONS

Le prénom du bébé, la dose (quantité d'eau et de poudre) sont mentionnés sur le biberon ou la boîte de lait. Les parents peuvent laisser un biberon pour le lait, un autre pour de l'eau ainsi qu'une réserve de lait à la crèche. Les boîtes de lait ouvertes se périment très vite (1 à 2 semaines suivant les marques). Les parents doivent être attentifs à ces dates-là ou nous préparer des quantités plus petites et indiqués le nom et prénom de votre enfant, la quantité d'eau et de poudre à mélanger ainsi que la date de péremption du lait. Un lait périmé ne peut pas être utilisé.

Dans la mesure où il est plus pratique de voir la quantité de lait que l'enfant a bu, nous mentionnons la quantité de lait obtenue par le mélange eau + lait en poudre. Les biberons ne sont pas stérilisés (nettoyage au lave-vaisselle uniquement).

Les biberons sont préparés avec de l'eau préalablement bouillie. Si les parents souhaitent que nous utilisions de l'eau minérale, ils peuvent nous amener une bouteille avec le prénom de l'enfant.

13.

## SOINS ET HYGIENE

Les changes :

Les principaux moments de change pour les enfants (groupe des grands) ayant encore des couches ont lieu :

- Le matin après le petit-déjeuner
- Après le repas de midi
- Après la sieste
- Avant le départ, vers 16h30

Ces moments ont été planifiés sur la journée, afin de ritualiser et structurer la journée. Toutefois, cela n'empêche pas de changer les enfants à tout moment, selon le besoin.

Le personnel a l'obligation de mettre des gants pendant les changes avec des selles ou dans les situations où il y a des infections cutanées et pendant l'application de la crème.

Les parents fournissent tout le matériel de change pour leur enfant (couches, lingettes humides ou sèches).

Les couches des enfants sont vérifiées et changées régulièrement.

La crèche fournit certaines crèmes : Oxyplastine, Bepanthen onguent.

Si les parents le désirent, ils peuvent apporter leur propre crème.

L'habillement :

Il est important que les parents habillent leurs enfants avec des vêtements fonctionnels (pas de salopette ou chemisier). En effet, les enfants sont encouragés à s'habiller seuls. **L'enfant doit être équipé lors des sorties avec des vêtements adaptés à la saison (bonnet, gants, habits chauds, bottes, pantalon de pluie, casquette, lunettes de soleil).**

De même, chaque enfant doit avoir des vêtements de rechange, adaptés à sa taille et à la saison. Nous conseillons aux parents d'étiqueter les habits afin d'éviter les pertes.

**En tout temps, l'enfant doit porter des sous-vêtements (culotte, caleçon ou couches) pour raisons d'intimité et d'hygiène.**

Lors des sorties, nous mettons aux enfants soit de la crème protectrice contre le froid, soit de la crème solaire, selon le temps.

Comme recommandé par l'OSAV<sup>3</sup>, les bébés et les jeunes enfants doivent être à l'ombre et habillés. De ce fait nous recommandons aux parents (particulièrement ceux dont l'enfant est dans le groupe des Crocodiles) d'habiller leur enfant avec des vêtements longs et légers en cas de beau temps (éviter t-shirt ou short). En effet, dans la mesure du possible nous évitons d'appliquer de la crème solaire aux bébés.

Cependant, nous acceptons que les parents nous fournissent de la crème solaire et habille leur enfant en tenue légère.

---

<sup>3</sup> [Produits solaires \(admin.ch\)](http://admin.ch)

Lavages des mains :

Le lavage des mains s'organise de manière à favoriser l'autonomie de l'enfant. L'équipe éducative est vigilante au lavage des mains des enfants lors des moments suivants :

- A l'arrivée de l'enfant
- Avant chaque repas
- Après chaque repas
- Après toute activité ou sortie
- Après le passage aux WC ou sur le pot

Brossage des dents :

La brosse à dent doit être fournie par les parents.

Après le repas de midi, nous effectuons le brossage des dents ainsi que le lavage des mains et du visage. Afin de favoriser le développement de l'enfant, nous le laissons commencer le brossage seul et nous lui proposons notre aide s'il le désire.

Hygiène corporelle :

Les soins de douche ou de bain ne font pas partie des responsabilités de l'équipe éducative. Toutefois, la crèche dispose du matériel nécessaire à leur application en cas de nécessité (selles, vomissement, etc).

## 14. APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE

L'équipe éducative ne prend jamais l'initiative de mettre les enfants sur le pot. Nous proposons de suivre les instructions des parents.

Il y a parfois plus d'accidents pipi à la crèche qu'à la maison car les enfants sont plus distraits par leurs jeux. De même, la naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur peut entraîner un recul dans l'apprentissage de la propreté. La période des vacances est propice au passage à la culotte. L'équipe éducative doit être à l'écoute des parents et des enfants afin de les accompagner dans ce passage.

L'encouragement de l'équipe est le bienvenu.

L'enfant choisi s'il préfère faire sur le pot ou sur les toilettes.

Concernant la sieste, nous attendons également les instructions des parents. Nous pouvons éventuellement proposer une couche à l'enfant en lui précisant que c'est pour éviter un accident.

Parfois, certains enfants se bloquent pour aller à selles. Dans ce cas, nous pouvons leur remettre une couche.

Si nous constatons que l'enfant est prêt à être propre et qu'il porte toujours des couches, nous pouvons demander aux parents comment cela se passe à la maison.

Lorsque les parents nous demandent de supprimer les couches à la crèche, nous devons être en possession de **plusieurs changes**. Dans le cas où nous n'aurions pas assez de vêtements de rechange, nous ne pourrions pas supprimer la couche de l'enfant. D'autre part, si de trop nombreux accidents arrivent, nous proposerons aux parents d'attendre encore quelques temps afin que leur enfant soit un tout petit peu plus mature.

**En tout temps, l'enfant doit porter des sous-vêtements (culotte, caleçon) pour raisons d'intimité et d'hygiène.**

Après avoir fait pipi, l'enfant s'essuie seul. Par contre, après avoir fait des selles, nous l'aidons à s'essuyer ou nous vérifions qu'il soit propre. Nous prêtons attention à vérifier qu'il tire toujours la chasse d'eau, qu'il laisse l'endroit propre et qu'il se lave les mains. Une confiance est donnée aux enfants à qui on demande juste s'il s'est bien lavé les mains.

## 15. SIESTES

Groupe des Crocodiles :

Les bébés sont couchés selon leur rythme, avec leurs objets transitionnels (doudou, lolette).

Un membre de l'éducative dépose délicatement le bébé dans son berceau et lui enclenche une veilleuse ainsi que de la musique douce. Chaque enfant possède son propre lit. Les principes de précautions pour prévenir de la mort subite sont de appliqués (chambre aérée, pas de petits objets dans le lit, pas d'attache lolette, pas de couverture et de coussin, etc.)

Une caméra locale sont ensuite mis en fonction afin que l'équipe puisse entendre ou voir ce qui se passe dans la salle de sieste.

Des draps et sacs de couchage sont fournis par la crèche et lavés hebdomadairement. Les parents, s'ils le désirent, peuvent apporter un sac de couchage personnel pour leur enfant.

Groupe des Kangourous, Girafons, et Girafes :

Après le repas de midi, les enfants sont changés et légèrement dévêtu afin de faciliter leur endormissement.

Chaque enfant a son propre lit avec ses propres draps, couverture, oreiller. Ceux-ci sont lavés régulièrement.

Les enfants vont à la sieste avec leurs objets transitionnels et de la musique douce leur est proposée.

Lors de la sieste, une personne de l'équipe éducative reste avec eux dans la salle jusqu'à leur endormissement.

Un babyphone et une caméra locale sont ensuite mis en fonction afin que l'équipe puisse entendre et voir ce qui se passe dans la salle de sieste.

Pour le groupe des Kangourous, nous gardons leur berceau un moment encore jusqu'à ce que l'enfant n'ait besoin plus que d'une sieste au début de l'après-midi, qu'il soit prêt à dormir dans un grand lit !



L'équipe éducative ne réveille pas les enfants avant 15h00, même selon demande des parents.  
Nous couchons les enfants tôt dans l'après-midi, vers 12h15.

A 15h00, si l'enfant dort encore, nous allons ouvrir la salle de sieste et commençons à ranger.  
Nous estimons en effet que si l'enfant dort, nous répondons à son besoin de sommeil !

## 16. OBJET TRANSITIONNEL

### **Doudou :**

Si un enfant est très attaché à son doudou, il peut le prendre avec lui. Au cours de la journée, nous encourageons l'enfant à aller poser son doudou dans l'endroit dédié. Nous préférons donner son doudou à un enfant plutôt que de le laisser dans une grande détresse.

Pendant les repas, les doudous ne sont pas à disposition des enfants. Cependant, l'équipe éducative peut installer le doudou afin que l'enfant puisse le voir en cas de besoin.

Pendant les promenades ou dans le jardin, on préconise de ne pas prendre le doudou. Ceci est une règle générale, mais l'équipe éducative agit dans un esprit de bon sens et s'adapte à l'enfant si celui-ci a besoin de son doudou.

Pour les enfants qui n'ont pas de doudou, nous conseillons aux parents d'apporter un objet (foulard, peluche, t-shirt) qui a une odeur familière.

Le doudou favorise la sécurité affective de l'enfant, en permettant de faire la transition entre sa maison et la crèche. L'enfant se sentira plus en sécurité, plus libre émotionnellement pour découvrir son nouvel environnement en ayant avec lui un objet (une odeur) connue.

### **Lolette :**

Les parents peuvent laisser une lolette à la crèche, dans une petite boîte fermée et étiquetée.

Pour favoriser la communication, le développement du langage et les interactions sociales, la lolette est donnée selon le besoin de l'enfant au même titre que le doudou.

En règle générale, les 0-2 ans sont très attachés à leurs objets transitionnels. Nous les accompagnons progressivement à se détacher de ceux-ci avec la collaboration des parents. Certains parents souhaitent que leur enfant se sépare plus rapidement de la lolette. Nous allons tout mettre en œuvre pour respecter le désir des parents, mais nous allons également respecter le rythme et les besoins de l'enfant.

## JOUETS PERSONNELS

Parfois, les enfants apportent un jouet. Dans ce cas, ce n'est pas forcément considéré comme un objet transitionnel. L'enfant est autorisé à montrer le jouet à ses copains puis il le range dans son sac.

Cependant, l'équipe éducative se réserve le droit de refuser un jouet si celui-ci peut porter préjudice à la sécurité et à l'intégrité des enfants.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de casse de l'objet. Il est conseillé d'indiquer le nom de l'enfant sur toutes les affaires qu'il a l'occasion d'apporter à la crèche.

COMMUNE DE SONVILIER

## 17. LES PETITS BOBOS

Lorsqu'un enfant se blesse, nous évaluons la gravité. Si la blessure est légère, nous avons une pharmacie qui contient :

- Compresses
- Désinfectant
- Sparadraps
- Bandes
- Crème Fenistil
- Crème et granules Arnica
- Sirop de Paracétamol

L'enfant est dans un premier temps rassuré, soigné et nous observons l'évolution. Si cela s'avère nécessaire, nous appelons les parents.

Nous inscrivons le fait sur la feuille de transmission afin que les collègues soient informées et puissent transmettre l'information aux parents lors du départ de l'enfant.

Un pédiatre de référence est à la disposition de l'équipe éducative pour toute questions. Il s'agit du Dr. Christian Dyroff, Rue des Fontenayes 17, 2610 St-Imier, 032 942 20 70

En cas d'accident grave ou la vie de l'enfant est en danger, nous appelons en premier les secours et ensuite les parents.

En cas d'accident plus léger qui demande une visite médicale, nous demandons l'avis des parents pour appeler les premiers secours ou non.

## 18. RANGEMENTS ET ORGANISATION DES ESPACES

Le rangement est essentiel pour que l'enfant se sente en sécurité dans son lieu de vie. Cela lui permet ainsi de développer au mieux ses jeux et son imagination.

Nous incitons les enfants à aider l'équipe éducative à ranger avant les changements d'activités à l'aide d'une chanson.

### L'organisation des espaces dans le groupe des Crocodiles

Dans le groupe des Crocodiles, nous avons organisé l'espace afin qu'il réponde au mieux aux besoins des tout-petits, soit le mouvement et la sécurité physique et affective. Nous avons des tapis au sol et des modules de motricité qui permettent aux enfants de grimper et tomber sans se faire mal. Nous réservons un endroit sécurisé pour les plus petits des crocodiles. Nous avons instauré un espace « repas » qui permet aux enfants de manger dans le calme, depuis lequel nous pouvons toujours voir les enfants qui jouent et vice versa afin d'assurer leur sécurité physique et affective.

Le matériel est pensé et choisi pour convenir au développement et apprentissages des enfants du groupe tout en s'assurant que chaque objet soit sécurisé.

### L'organisation des espaces dans le groupe des Kangourous, Girafons et Girafes

Dans ce groupe, l'espace est organisé en plusieurs « coins » de jeux, afin que les enfants puissent se répartir en petits groupes pour jouer au mieux.

Nous avons remarqué que les enfants se sentent en sécurité en jouant dans les différentes zones, à l'inverse de la salle entière.

Leurs jeux sont plus ciblés, les enfants sont plus concentrés dans leurs jeux et il y a moins de conflits.

Le groupe des kangourous bénéficie de la salle de sieste durant l'activité principale du matin. Des barrières permettent également de diviser la salle de vie des Girafes en 2 suivant les moments de la journée.

Nous proposons régulièrement aux enfants un jeu de motricité globale. Ils apprécient de pouvoir tester leur équilibre et leur développement moteur.

## 19. SYSTÈME DE REFERENCE

La référente est une éducatrice, une personne plus engagée que les autres sur le plan relationnel avec l'enfant. Dès l'entrée de l'enfant à la crèche, l'éducatrice-référente va faire connaissance avec l'enfant et ses parents lors de l'entretien parental. Elle le suivra ensuite lors de la période d'intégration, puis sera attentive à son développement, son comportement, ses relations, ses compétences afin de faire des observations précises et pouvoir les retransmettre lors d'entretiens avec les parents ou d'autres professionnels entourant l'enfant.

### **Groupe des Crocodiles**

Les membres de l'équipe éducative des Crocodiles sont référentes que de ce groupe-là.

Lorsque les enfants changent de groupe, ils changent d'éducatrice- référente également. Ceci permet d'assurer un meilleur suivi de l'enfant. En effet, la référente est choisie, entre autres par rapport aux horaires de chacun afin que leurs présences mutuelles à la crèche concordent au mieux. Lors de ce changement, un entretien est organisé avec les parents, la référente de l'enfant et la future référente, au besoin.

### **Groupe des Kangourous, Girafons et Girafes :**

Les membres de l'équipe éducative de ces groupes sont référentes que de ceux-ci.

Un entretien peut être organisé en tout temps, à la demande des parents ou de l'équipe éducative.

## 20. ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS

Les enfants à besoins particuliers sont accueillis à la Crèche les Razmokets, selon les capacités d'accueil. Nous accordons une attention particulière à leur suivi, par nos observations et entretiens (si nécessaire). L'enfant bénéficie d'un coefficient d'encadrement supérieur (1,5).

La mise en place de réseaux et de partenariat avec d'autres professionnels impliqués dans l'accompagnement (AEMO, AS, Croix-Rouge, SEI, Centre de puériculture, etc) peut être organisée.

Si l'accueil d'un enfant à besoins particuliers n'arriverait pas à être assuré de manière optimale pour l'enfant en question et le reste du groupe, des solutions adéquates seraient envisagées.

Au quotidien, des petits groupes sont créés durant les activités pour faciliter l'intégration de chacun et une attention particulière est offerte à ces enfants pour les encourager dans leur évolution.

Cependant, la crèche les Razmokets ne dispose pas d'infrastructure particulière pour l'accueil d'enfants (ou de parents) à mobilité réduite. La crèche dispose d'escalier à l'entrée et à l'intérieur.

21.

## DEPISTAGE

L'équipe éducative observe comment chaque enfant évolue dans le temps. Par ce biais-là, il est possible de repérer, selon nos compétences, un enfant qui rencontrerait certaines difficultés telles que de motricité, de langage ou encore de sociabilité.

L'équipe éducative explique en détail ses observations aux parents et ceux-ci, s'ils le souhaitent, peuvent demander conseil au pédiatre.

Nous ne sommes, en aucun cas, agréés ou compétentes pour poser des diagnostics, mais nous restons un appui pour les familles.

COMMUNE DE SONVILIER

## 22. MOT DE LA FIN

« Seul on court plus vite, mais ensemble on court plus loin » proverbe africain

Modifications :

Journée type	Novembre 2019
Petit-déjeuner et collation	Novembre 2019
Sieste	Novembre 2019
Crème et médicaments	Janvier 2020
Organigramme	Février 2020
Projet d'exploitation en entier	Mars 2020
Séparation en 3 volets	Juillet 2020
L'ensemble du projet	Septembre 2021
L'ensemble du projet	Avril 2022

## 23. ENSEMBLE DES PROTOCOLES, PROCESSUS, CHARTES ET ANNEXES

- A. Journée type
- B. Réglementation tarifaire Garderie Les Razmokets
- C. Maladies infantiles
- D. Politique de communication enfant-adultes et adultes-parents
- E. Coefficient enfants-personnel (1 professionnelle pour 6 enfants)
- F. Négligence et maltraitance de l'équipe sur une enfant ou famille sur l'enfant accueilli
- G. Les accidents (Démarches à suivre en cas d'accident)
- H. Fiche de médicament

## A. DEROULEMENT TYPE D'UNE JOURNEE A LA CRECHE

06h45 - 09h00	Arrivée des enfants
06h45 - 08h00	<b>Jeux libres</b>
9h00 – 10h00	Séparation des groupes
08h00 – 08h45	Petit-déjeuner
8h30	Changes
09h00 – 9h15	<b>Rituels d'accueil</b>
09h20 - 11h00	<b>Activité dirigée et sortie – les enfants sont séparés en 4 groupes</b>
11h00 – 11h15	Arrivée des enfants pour le repas et l'après-midi
11h30	Départ des enfants inscrits le matin
11h15 - 11h45	Repas
11h45 - 12h15	Changes, WC, lavage des dents
12h15 - 15h00	Sieste
13h30 – 14h30	Arrivées des enfants inscrits l'après-midi
14h00 – 14h30	<b>Puzzle, jeux de société, jeux individualisés</b>
14h00 - 15h00	Changes
14h30 - 15h00	<b>Activité dirigée</b>
15h00 - 15h30	<b>Jeux libres</b>
15h30 - 16h00	Goûter
16h00 - 18h00	<b>Jeux libres et/ou activité de groupe</b>
17h00	Regroupement de tous les groupes
16h00 - 18h00	Départ des enfants
16h30 - 17h00	Changes
18h00	Derniers retours aux parents
18h15	Fermeture crèche

COMMUNE DE SONVILIER